

## La majorité municipale nous ment

**C**'est sans illusion que depuis un an nous assistons aux commissions municipales et aux séances du conseil municipal.

### Une politique de droite en ligne avec la politique nationale du gouvernement Fillon

Madame le Maire UMP et son équipe mènent une politique qui aggrave les inégalités et ne prend pas en compte les attentes des Meylanais. Une politique autoritaire qui décide sans concertation. Une politique du court terme, sans envergure, sans projet d'avenir pour notre commune. Une politique qui passe à côté des grands enjeux écologiques et de la question de la mise en œuvre d'un développement durable.

Les résultats sont aujourd'hui visibles : population en baisse et non rajeunie par insuffisance de logements sociaux accessibles aux familles, fermeture d'une école et d'une crèche, disparition d'une piscine, quotients familiaux injustes impactant lourdement le pouvoir d'achat des familles, budget mal maîtrisé conduisant à des ventes successives du patrimoine communal et à un fort endettement de la commune.

### La communication de la mairie n'hésite pas à déformer la vérité

Que penser du supplément au N°74 du journal de Meylan où il est par exemple noté que "*malgré l'annulation du PLU, 200 logements aidés ont été initiés cette année*". L'annulation du PLU survenue fin 2008 est une décision de justice sanctionnant la municipalité sortante, motivée par des points de forme et de fond. Prétendre qu'une politique de logements aidés, décidée bien en amont aurait pu être impactée par cette annulation, relève de la mauvaise foi. Le dernier épisode en matière de désin-

formation est le "vrai-faux" rapport de la DASS brandi par le premier adjoint lors du dernier conseil municipal qui ferait mention d'une eau contrôlée non-conforme pour la baignade à la piscine des Ayguinards. Contactée, la DASS répond n'avoir transmis aucun courrier depuis 2006 et précise que les résultats de 2007 et 2008 révèlent une eau de qualité satisfaisante.

### Un déploiement de moyens de communication disproportionné

Une fois de plus, notre Maire, mise en difficulté et placée face à ses contradictions ne lésine pas sur la communication (à nos frais) : courrier à tous les habitants, courrier à chaque signataire de la pétition contre la fermeture de la piscine, supplément au journal municipal, interviews télévisées ou radiophoniques... Quelle propagande ! On pense alors aux mots de Chomsky : "*la propagande est aux démocraties ce que la violence est aux dictatures*".

### Nous n'avons pas les moyens d'exercer correctement notre mandat

Comment suivre les dossiers quand ceux-ci nous sont présentés rapidement et incomplètement, quand nos demandes répétées d'information restent sans suite ou nous sont refusées ? C'est Madame le Maire qui parle "*d'obstruction organisée de l'opposition*" ! Notre expression dans le journal municipal est muselée et nos interventions en séance du conseil municipal sont trop souvent accueillies avec condescendance et arrogance par notre Maire et certains de ses adjoints.

Dans ce contexte, notre volonté d'informer nos concitoyens et de leur livrer notre point de vue d'élus de gauche reste intacte. Ce numéro de MeyDIA est en une preuve.

Philippe Vauquois et Monique Fraysse  
Elus du groupe MeyDIA

# Bulletin d'information

►►► la commune ◀◀◀

## La piscine des Ayguinards

L'annonce de la fermeture de la piscine d'été des Ayguinards, décision non concertée présentée comme irrévocable par la majorité municipale, a suscité l'incompréhension, le mécontentement voire la colère chez nombre de Meylanais. Sentiments renforcés par l'attitude de Madame le Maire et de son équipe aux séances des conseils municipaux des 23 et



30 mars 2009. Attitude faite de mépris envers les habitants qui étaient venus nombreux demander une concertation sur l'avenir de la piscine et son ouverture pour l'été 2009. Attitude de refus d'entendre les conseillers municipaux de l'opposition pourtant porteurs de propositions concrètes et réalistes.

L'éditorial du premier adjoint paru dans le supplément au journal municipal d'avril 2009 est édifiant, accusant l'opposition de s'enfermer dans une position jusqu'au-boutiste et de perturber les travaux du conseil municipal ! Avant de conclure, "*pendant que l'opposition s'agite, la municipalité agit.*". Quel mépris pour les sept conseillers de la minorité. Décidément ce n'est pas là le discours d'un élu responsable et respectueux du débat démocratique.

### Pourquoi fermer ?

Les raisons invoquées pour justifier la fermeture sont un coût de fonctionnement élevé pour 3 mois d'ouverture et une rénovation qui nécessiterait un budget important. La Mairie s'appuie également sur des chiffres de fréquentation en baisse (ce qui est faux) et argue du fait que la piscine des Buclos est toute neuve et qu'elle est accessible à tous les Meylanais.

Philippe Vauquois est intervenu en séance du conseil municipal pour rappeler que tout service public a un coût de fonctionnement. Ce qu'il faut évaluer, c'est le rapport coût / service rendu. Il a fait remarquer qu'il n'y a pas suffisamment de données sur les coûts de fonctionnement des services publics meylanais pour qu'une telle décision puisse être prise.

Le coût d'investissement annoncé (610 000 €, chiffre donné par le Directeur Général des Services), inclut une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite (300 000 €), la création d'un local pour les maîtres nageurs et de nouveaux vestiaires. Il est possible de différer ces travaux et de ne pas investir en 2009 tant que l'évaluation et la concertation n'ont pas eu lieu.

### Où en est-on aujourd'hui ?

La majorité a annoncé que la piscine ne serait pas détruite et qu'elle ferait partie de la concertation que la mairie souhaite engager avec les Meylanais sur l'évolution des équipements sportifs et de loisirs. Pour autant elle annonce que la piscine ne rouvrira pas cet été et d'ailleurs, aucune ligne budgétaire n'a été prévue en ce sens.

***Qu'est devenue la grande concertation envisagée sur le quartier des Ayguinards et incluant la piscine ?***

Par la voix de Philippe Vauquois, élu MeyDIA, toute l'opposition s'est exprimée en déposant un amendement demandant avant toute décision définitive, l'ouverture de la piscine pendant les deux mois d'été 2009 :

- Cette solution limiterait les dépenses (coût estimé à 60 000 € soit 0,2 % des dépenses de la ville) et répondrait aux besoins des usagers présents à Meylan durant l'été.
- L'ouverture l'été prochain laisserait intactes les possibilités d'aménagement futur du quartier, limiterait les risques pour l'exploitation ultérieure de la piscine qui faute d'être entretenue, va se détériorer.
- Cela permettrait aussi d'engager la concertation en toute sérénité.

***Cet amendement a été refusé par Madame Le Maire.***

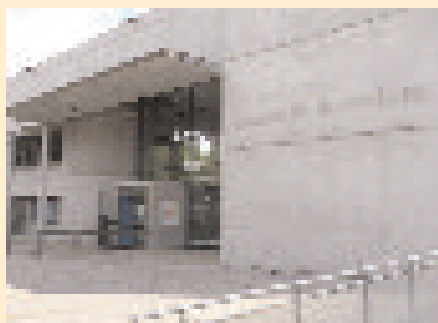
A MeyDIA, nous restons mobilisés, car nous refusons l'arbitraire de cette décision. Nous invitons les Meylanais à participer aux actions qui pourront être proposées par l'opposition rassemblée et à assister au prochain conseil municipal le 4 mai à 17h30.

## **L'ensemble musical Gaston Baudry (EMGB)**

Invoquant des raisons de sécurité (avis défavorable émis par la commission de sécurité), le déménagement de l'école de musique associative, l'EMGB, installée au premier étage du Clos des Capucins a été programmé dès janvier 2009. Déménagement assorti d'un projet de fusion envisagée par la mairie, fusion de l'association avec le Centre d'études musicales de la Ville de Meylan (CEMVM), l'école de musique municipale. Nous avons écrit dans un précédent numéro de notre journal MeyDIA combien cette fusion nous paraissait précipitée, non anticipée alors que tous les enjeux n'avaient pas été évalués.

Notre élu Philippe Vauquois, fort d'échanges avec le directeur et le président de l'association, qui partageaient nos analyses, s'était exprimé au sein du conseil municipal en ce sens.

Cela n'aura pas été en vain. Recul de la municipalité sur le projet de fusion des deux structures !



Les musiciens de l'EMGB vont rejoindre les locaux du CEMVM pour les cours de musique. Quant à l'orchestre d'harmonie qui fait - à juste titre - la fierté de l'association, il se voit mettre à disposition la salle de psychomotricité de l'école des Buclos vacante à la rentrée de septembre 2009. Les musiciens sont satisfaits, la fusion pourra être étu-

diée dans un contexte plus apaisé, plus propice à la prise de décisions raisonnées. Un dossier à suivre.

## **Les locaux communs résidentiels (LCR)**

Ces petits locaux, disséminés dans les différents quartiers, accueillent les réunions des associations, les anniversaires d'enfants et les repas de famille.

Ils participent à une qualité de vie indéniable. Ils sont pourtant aujourd'hui menacés. Ils sont souvent en mauvais état, peu entretenus. Nos deux élus ont posé la question de leur devenir à la municipalité et n'ont obtenu que des réponses évasives.

Méfiance ! Méfiance !



## Fusion d'écoles

La fusion des groupes scolaires Buclos et Grand Pré sera effective à la rentrée de septembre 2009.

Décidé par la municipalité au vu des effectifs en baisse dans chaque école, ce regroupement se fera dans les locaux de Grand Pré et verra donc la fermeture de l'école des Buclos.



Une première tranche de travaux a été votée par le conseil municipal pour un montant de 300 000 €. Il s'agit des travaux de restructuration des locaux du groupe scolaire Grand Pré, programmés à l'été 2009.

Deux points d'interrogation majeurs subsistent chez les parents :

- L'espace dédié à la sieste des enfants de maternelle sera manifestement trop petit compte-tenu du nombre prévisionnel d'enfants. Aucun agrandissement n'est pour l'heure envisagé. Madame l'Adjointe à l'Education se serait exclamée devant l'insistance des parents, *"qu'on ne venait pas à l'école pour dormir..."*

- Le risque de suppression par la municipalité d'une ATSEM\*, faisant passer leur nombre de 4 (2 Buclos, 2 Grand Pré) à 3 à la rentrée prochaine. Ces personnels qui accompagnent les enfants au côté des instituteurs tout au long de la journée sont pourtant indispensables à un accueil de qualité des petits.

**C'est en contradiction avec la politique de réussite éducative affichée par la majorité.**

Les travaux d'extension du restaurant scolaire de Grand Pré sont prévus pour février 2010. D'ici là, les enfants mangeront pour partie au restaurant scolaire de Grand Pré et pour partie à celui des Buclos. Des navettes en perspective...

## Service minimum d'accueil dans les écoles : une loi inapplicable !

La loi du 20 août 2008, qui institue le *"droit d'accueil"*, prévoit que lorsque le taux prévisionnel d'enseignants grévistes d'une école est égal ou supérieur à 25 %, l'organisation du dispositif d'accueil incombe aux communes.

Ce texte oblige les enseignants grévistes à se signaler à leur hiérarchie 48 heures avant le début du mouvement.

La commune met alors en œuvre le service minimum d'accueil (SMA) en recourant à des personnels de son choix qui peuvent être des personnels municipaux et c'est le maire qui établit la liste des personnes possédant *"les qualités nécessaires pour accueillir et encadrer les enfants"*

Les dernières grèves (29 janvier et 19 mars) ont été largement suivies par les enseignants mais aussi par les personnels municipaux !

Le 29 janvier, le SMA n'a été mis en place que partiellement par le Maire de Meylan. D'où une initiative pour le moins malheureuse. Il a été demandé aux enseignants eux-mêmes de relayer une enquête auprès de parents. Ces derniers devaient signaler si, en cas de grève des enseignants de leurs enfants le 19 mars, ils seraient inté-



ressés par le SMA.

Alors que cette loi est une atteinte au droit de grève des enseignants, pourquoi leur demander de collaborer à sa mise en application ?

\*Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

# En direct du terrain

▶▶▶ interview ◀

**MeyDIA a rencontré un couple de Meylanais, Margaux et David, parents de deux petites filles de 3 ans et 5 mois.**

**MeyDIA :** *Tous les deux, vous avez grandi à Meylan, vous y avez été scolarisés. Aujourd'hui, vous y vivez en famille. Quel regard portez-vous sur notre commune ?*

**Margaux :** C'est vrai que nous avons plein de souvenirs ici. Habiter à Meylan, cela reste aujourd'hui très agréable. Nous apprécions le cadre de vie, le fait qu'il y ait une école, une bibliothèque dans chaque quartier. Cela permet aux enfants de se retrouver entre copains, aux parents de se rencontrer et cela tisse des liens.

**MeyDIA :** *Comment avez-vous pu vous loger ?*

**David :** Nous avons eu la chance de pouvoir bénéficier d'un logement aidé financé par le 1% patronal dans le quartier des Ayguinards. Autrement il nous aurait été impossible d'envisager de nous loger à Meylan. Les loyers y sont trop élevés pour des jeunes ménages avec des revenus comme les nôtres. Il y a une pénurie de logements sociaux avec des listes d'attente très longues. Moi j'ai attendu 5 ans. C'est vrai qu'ici à Meylan on a plutôt construit du standing.

**Margaux :** avec l'arrivée de notre deuxième fille nous aimerions avoir un appartement un peu plus grand. Mais nous savons que c'est carrément impossible !

**MeyDIA :** *Vous travaillez tous les deux. Comment vous êtes-vous organisés pour la garde de votre bébé ?*

**Margaux :** Dès que j'ai su que j'étais enceinte je me suis pré inscrite pour avoir une place en crèche. Notre fille est née en novembre 2008 et nous n'avons pas eu de place pour elle. Nous sommes sur une liste d'attente mais pas moyen de savoir à quelle position nous sommes sur cette liste, ni quels sont réellement les critères de priorité qui prévalent en commission pour l'attribution des places. En fait il y a une opacité terrible. On n'a aucune info. Notre fille aura peut-être une place en septembre mais sans assurance. A Grenoble c'est difficile aussi d'obtenir une place à la crèche mais au moins

on sait comment on est placé sur la liste d'attente et quelle chance on a de pouvoir y prétendre ! Ça permet de s'organiser.

**MeyDIA :** *Votre point de vue sur les services municipaux ?*

**David :** Meylan est plutôt bien équipée mais la tarification pratiquée n'encourage pas les familles à s'installer ici. Je m'explique : notre fille aînée va à la cantine. Avant la naissance de sa sœur nous étions hors quotient avec 2 800 € de revenus mensuels à deux ! Le repas à la cantine nous était facturé au même tarif qu'un couple qui aurait des revenus deux ou trois fois supérieurs aux nôtres. Avec deux enfants nous sommes maintenant à l'avant dernier échelon. La grille des quotients n'est pas assez large, pénalisante pour les familles dites " moyennes ". Mais de cela, la mairie de Meylan n'a pas l'air de s'en soucier. Depuis des années ils promettent de revoir les quotients et rien ne vient. Ce n'est pas une politique de solidarité. Nous avons comparé. Dans des communes voisines, avec nos revenus, le repas à la cantine, nous le paierions la moitié !

**Margaux :** La grande va au centre de loisirs, et là c'est pareil. Ça marche aussi au quotient. La journée nous est facturée 20 €. Si on la laisse la semaine, ça compte dans notre budget. Toujours à propos du centre aéré, il y a 80 places pour les 3-6 ans. Ça peut paraître beaucoup, mais chaque été en juillet on refuse des enfants. Je regrette qu'aucune priorité ne soit donnée aux parents qui travaillent. En fait, le seul critère c'est l'ordre d'inscription. Les places aux premiers inscrits.

**MeyDIA :** *La réalité de Meylan, c'est qu'elle est aujourd'hui une ville vieillissante. Le ressentez-vous ?*

**Margaux :** Oui. Nous discutons avec des copains qui habitent d'autres communes. Il y a des activités organisées pour les familles par la mairie.

## En direct du terrain (suite)

Des barbecues, des pique-niques, des fêtes, etc. Heureusement les Unions de Quartier et Horizons sont là. Je trouve que notre ville est de moins en moins faite pour les petits. Je rêve d'un parc avec des jeux d'enfants adaptés, où les petits pourraient jouer en toute sécurité. Beaucoup de jeux ont été enlevés, n'ont pas été remplacés. La fermeture annoncée par notre Maire de la piscine des Ayguinards renforce ce sentiment que j'ai. Cette piscine, c'est vraiment un lieu important pour beaucoup de familles !

**David :** quant à l'idée d'un bistrot ouvert le soir, là c'est carrément du rêve !

**MeyDIA :** Vos projets ?

**Margaux :** Nous nous sommes rapprochés d'une association, l'APAC (auto promoteurs

auto constructeurs), qui a pour mission d'aider les familles modestes à devenir propriétaire de leur logement. Les projets immobiliers sont autogérés et permettent de favoriser la solidarité. Les futurs habitants s'inscrivent dans un parcours de responsabilité et d'autonomie en participant pour partie à la construction. Ce qui permet de diminuer fortement les coûts. Nous avons un projet sur Crolles. La mairie de Crolles, souhaitant attirer sur son territoire de jeunes familles, a fait un prêt au bail pour un terrain à l'association pour une durée 70 ans. Ce n'est pas un cas isolé. A Grenoble, au centre ville, la mairie vient de faire la même chose. Je crois qu'à Meylan c'est inimaginable. Si notre projet aboutit, nous quitterons donc Meylan. Car devenir propriétaire ici pour nous ce n'est pas réaliste.

## en bref

### Soirée débat

Fidèle à ses engagements de promotion et d'encouragement d'actions allant dans le sens d'une amélioration de l'environnement, du cadre de vie et de la solidarité, notre association organise une soirée débat :

**le 9 juin à 20h00  
à la salle audiovisuelle  
des Ayguinards**

Le thème sera l'amélioration de la performance énergétique de l'habitat.



En effet les bâtiments sont responsables de 40 % des dépenses énergétiques et participent au quart des émissions de gaz à effet de serre. Des enjeux importants pour l'avenir de notre planète.

### Pourquoi adhérer à MeyDIA ?

Il y a plein de bonnes raisons d'adhérer à MeyDIA :



- pour participer à la vie publique
- pour avoir accès à une information différente de la communication orientée de la Mairie
- pour défendre les intérêts des Meylanais dans les domaines de l'urbanisme, des transports, des services publics, du logement, de l'environnement.

**meydia**

31, chemin des Villaux  
38240 Meylan  
ISSN 1243-7530  
www.meydia.org

Directeur de la publication :  
Philippe Vauquois

Adhérez à **meydia**

Jeune ou chômeur : 5 € Individuel : 24 € Couple : 38 €

Nom   
Adresse

chèque à l'ordre de **meydia** à envoyer à A. Rousseau, 18, chemin des Buisses